

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique Poitou-Charentes




BOIS DE LIGUGÉ

COMMUNES

Ligugé, Saint-Benoît (86)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE

 Au cœur du Seuil du Poitou en plein centre du département, la zone comprend un ensemble de coteaux boisés surplombant les vallées de la Feuille et de la Menuse, deux ruisseaux rejoignant un méandre du Clain aux portes sud de l'agglomération poitevine. Le long d'un gradient topographique dont la dénivellation peut atteindre une cinquantaine de mètres une chaîne de sols différenciés s'est édifiée à partir du substratum de calcaires durs du Jurassique : argile à silex peu profonde sur les plateaux auxquels succèdent sur les pentes des sols calcaires d'épaisseur variable selon la raideur des pentes, riches en cailloux et ponctués localement d'affleurements rocheux ou de falaises et, en fond de vallon, sols alluviaux calcaires, à nappe plus ou moins profonde. En réponse à cette diversité pédologique, les habitats forestiers présentent une remarquable diversité : chênaie calcifuge sur argile des plateaux, chênaie-charmaie des versants laissant la place dans les secteurs très pentus ou encaissés à la forêt de ravin à Scolopendre, chênaie pubescente sur les zones de sols superficiels ou d'affleurements rocheux et, en fond de vallons, aulnaie-frênaie saine ou marécageuse, selon les fluctuations saisonnières de la nappe. Ainsi définis, les bois de Ligugé présentent un intérêt biologique remarquable, notamment sur le plan botanique comme en témoignent les 15 espèces végétales rares ou menacées recensées sur le site à ce jour.



Une des originalités de la flore consiste dans la juxtaposition dans un même secteur d'espèces végétales appartenant à des cortèges biogéographiques différents, voire opposés. Au titre des reliques glaciaires, on notera surtout la présence de l'Aconit tue-loups, espèce typiquement montagnarde qui ne compte que quelques très rares stations en Poitou-Charentes, celle de Ligugé constituant la limite nord-occidentale absolue de l'espèce en France. Le Hêtre et l'Orme de montagnes appartiennent également à cette flore "froide" du site. Quant aux fonds des vallons humides, ils abritent diverses plantes rares de milieux marécageux ou alluviaux telles que la Primevère élevée ou l'Orchis incarnat.



Quant aux espèces animales, seule l'avifaune a fait l'objet d'un inventaire précis. Celui-ci a mis en évidence la présence du cortège classique des oiseaux forestiers de la région parmi lesquels toutefois plusieurs espèces méritent l'attention en raison de leur relative rareté : c'est le cas du Gros-bec casse-noyaux et du Pouillot siffleur, deux passereaux forestiers affectionnant les boisements à voûte haute et continue, peu répandus en région Poitou-Charentes.

NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	2	0	0	0	0	0	3	2
Espèces observées	0	40	0	0	0	0	0	51	0
Esp. rares/menacées		5						15	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

- 41 2 Chênaies-charmaies
- 41 7 Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes
- 44 3 Aulnaies-frênaies médio-européennes
- 34 3 Pelouses permanentes denses et steppes médio-européennes
- 44 9 Bois marécageux à aulne, saule et Piment royal

ESPECES DETERMINANTES : 20

FAUNE	DH	DO	PN	FLORE	DH	PN	PR
Oiseaux				Aconit tue-loups <i>Aconitum vulparia</i> R		✓	
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>			✓	Alaterne <i>Rhamnus alaternus</i>			
Gros-bec cassenois <i>Coccothraustes coccothraustes</i>			✓	Aspérule odorante <i>Galium odoratum</i>			
Mésange huppée <i>Parus cristatus</i>			✓	Chêne vert <i>Quercus ilex</i>			
Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i>			✓	Corydale à bulbe plein <i>Corydalis solida</i>			
Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i>			✓	Crupine commune <i>Crupina vulgaris</i>			
				Epipactis des marais <i>Epipactis palustris</i>			
				Fritillaire pintade <i>Fritillaria meleagris</i>			
				Grenouillette <i>Hydrocharis morsus-ranae</i>			
				Hêtre d'Europe <i>Fagus sylvatica</i>			
				Laser à larges feuilles <i>Laserpitium latifolium</i>			
				Lathrée écailleuse <i>Lathraea squamaria</i>			
				Leersie faux-riz <i>Leersia oryzoides</i>			
				Orchis incarnat <i>Dactylorhiza incarnata</i>			
				Primevère élevée <i>Primula elatior</i>			

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Site Inscrit n°SI104 "GROTTE SAINT-JEAN"

VIENNE



Echelle au 1/25 000

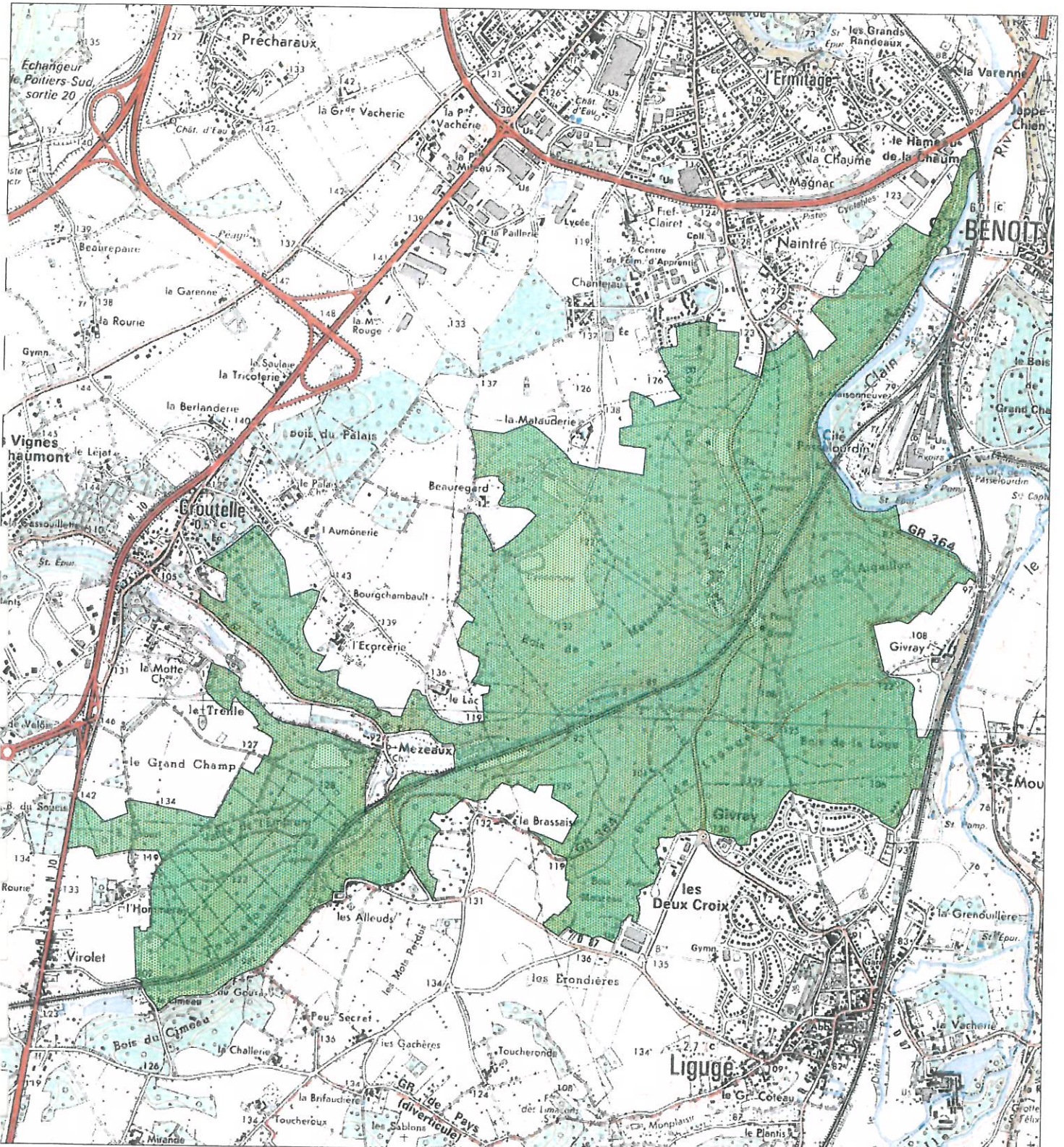
BOIS DE LIGUGE

Type de zone : 1

Surface (ha) : 592.98

N° ZNIEFF : 0000 0166

Identifiant national : 540003362



IGN SCAN25©IGN Paris-1999
Reproduction interdite
Licence n° 1999/cubc/16

